



COMPTE RENDU DU COMITE DE PROGRAMMATION DU GAL LOIRE BEAUCE DU 08 décembre 2011



Les membres du Comité de Programmation se sont réunis le 8 décembre 2011 à 18 heures à la Salle polyvalente de Baule.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du Collège Public :

Madame Edith CHARDON (Tavers), Messieurs Frédéric CUILLERIER (Saint Ay – Président du GAL), Jean-François BOULAND (Chaingy), Christian DAMON (Baccon), Yves FAUCHEUX (Epieds-en-Beauce), Pascal GUDIN (Artenay), Lucien HERVE (Coinces), Claude LAFAGE (Patay), Madame Nicole PINSARD (Boulay-les-Barres), Daniel THOUVENIN (Villorceau).

Ainsi que : Madame Jeannine LANGLOIS (Le Bardon)

Étaient Excusés : Madame Martine DUMORTIER (Bucy-St-Liphard), Messieurs François COINTEPAS (Beaugency), Brice LEMAIRE (Chaingy), Alain PAPT (Rouvray Ste Croix) et André TERRASSE (Chevilly).

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du Collège Privé :

Messieurs Jean DAUDIN (Chambre d'agriculture), Gérard DESCLERC (Président Conseil de Développement), Rémi DUMERY (Vice-président du GAL), Laurent GASNIER (Hommes et Territoires), Albert GIULIANO (conseil de développement), Mesdames Chantal JOSEPH (Maison de Beauce), Marie Paule LAGASQUIE (Loiret Nature Environnement), Messieurs Philippe PIEDALLU (FDSEA), François POINTEREAU (Racines du Pays Loire Beauce) et Christian STERNE (Fous de Bassan !).

Ainsi que : François GENIES (Racines du Pays Loire Beauce) et Michèle TORTOLERO (Fous de Bassan !).

Étaient excusés : Messieurs Jean Paul BIESSE (Baccon Patrimoine), Daniel CHARTIER (conseil de développement), Gérard COGNEAU (Valimage), Jacques DE ROCHEFORT (Exploitant agricole Patay), Dominique EVEN (ESAT Auvilliers), Madame Hélène KAFFES (Amis de l'orgue), Messieurs Thomas POINTEREAU (JA Loire Beauce).

Étaient présents, Mesdames et Messieurs les membres invités :

Mesdames Camille DELILLE (DDT), Claudine GROSIL (Racines du Pays Loire Beauce), Monsieur JOUANNEAU (Fous de Bassan !), Madame Marie Paule LAGASQUIE (Loiret Nature Environnement), Monsieur François-Marie LAMBERT, Mesdames Céline MANSOUR (Fous de Bassan !), Marion MOUSSET (Terre Commune), Monsieur Michel OLLIVIER (Maire de Baule).

Étaient excusés : Mesdames Sandrine CLEMENT (DDT), Katia COUETTE (Chambre d'Agriculture 45) et Monsieur Alexis FEINARD (DDT).

Equipe technique : Valérie DAZARD (Assistante/chargée de mission), Sandra MARTIN (Agent de développement) et Gaëlle TREGUER (Chef de projet Leader)

| MEMBRES EN FONCTION | | | REGLE DU DOUBLE QUORUM | | | |
|-------------------------|--------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|------------------------------|--|-----------------------------|
| Nombre total de membres | Nombre total du collège public | Nombre total du collège privé | Au moins 50 % des membres présents | Membres présents le 08/12/11 | Au moins 50 % des présents sont des privés | Privés présents le 08/12/11 |
| 34 | 15 | 19 | 17 | 20 | 10 | 10 |

La règle du double quorum étant respectée, Monsieur CUILLERIER ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Comité de Programmation et remercie Monsieur OLLIVIER pour son accueil. Monsieur le Maire de Baule présente sa commune. Monsieur CUILLERIER annonce ensuite l'ordre du jour.

1. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

Monsieur CUIILLERIER explique l'état d'avancement du programme depuis le dernier Comité :

| | <i>Engagé</i> | <i>Payé</i> |
|--------------------|---------------|-------------|
| <i>Au 08/12/11</i> | 23,09 % | 8,13 % |

2. PRESENTATION DES DOSSIERS EN AVIS D'OPPORTUNITE

2.1. Vis chauffante station épuration (Artenay), détermination du montant

Monsieur CUIILLERIER rappelle que le projet de la vis chauffante de la station d'épuration d'Artenay a reçu un avis d'opportunité favorable lors du dernier Comité de Programmation. Aujourd'hui, il s'agit de déterminer le montant que l'on pourrait attribuer au projet. En effet, la subvention potentielle représente 11% de l'enveloppe totale Leader.

Les membres se demandent si le projet est vraiment innovant pour attribuer une part si importante de l'enveloppe et si des projets futurs pourraient venir et ne plus pouvoir être subventionnés. A ce jour, aucun projet important s'inscrivant dans ce dispositif n'est identifié.

Les discussions s'orientent ensuite sur la plus-value du projet : qu'est ce que l'hygiénisation des boues apporte en plus du séchage solaire ? Si le traitement des boues est une bonne chose, des interrogations se portent sur la présence ou non des métaux lourds, ce qui peut nuire à un épandage agricole. Enfin, en terme d'innovation, le chauffage de la vis par l'électricité pose question.

Après les débats, Monsieur CUIILLERIER propose aux membres de revoir ce projet et le montant à attribuer au prochain Comité en apportant les éléments de réponse aux questions soulevées.

2.2. Valmares (Loiret Nature Environnement)

Monsieur CUIILLERIER donne la parole à Madame LAGASQUIE en rappelant que cette démarche de valorisation des mares a été présentée lors de la conférence biodiversité qui a eu lieu en décembre 2010 à l'Herboretum de St Ay. Elle présente les objectifs du projet Valmares sur le territoire du Pays Loire Beauce (Cf. diaporama).

Monsieur FAUCHEUX fait part des soucis de prolifération des crapauds et des joncs lors de la réhabilitation de mares. Madame LAGASQUIE répond que la présence de crapauds est un bon signe en terme de biodiversité. Monsieur DUMERY s'interroge sur l'utilisation de bâches plastiques lors de la création de mares. En l'absence de terre argileuse, l'utilisation d'une bâche est nécessaire. Il demande ensuite la différence entre une mare et un bassin. Une mare idéalement possède 80 cm à 1,80 m de profondeur afin que le soleil la traverse et à la différence d'un étang, il n'y a pas de bonde. Monsieur BOULAND insiste sur l'importance des mares en termes de biodiversité et de valorisation du patrimoine. De manière générale, les représentants des communes se montrent réceptifs au projet.

Monsieur CUIILLERIER demande des précisions sur le budget. Ce dernier s'élève environ à 100 000 € sur deux années. Ce montant comprend l'étude socio-historique des mares de Beauce, le recensement des mares et la rencontre des communes, la communication (plaquettes, articles bulletins municipaux, conférence...) et les réalisations (restauration et création). La subvention Leader pourrait être 35 000 à 40 000 €. Le budget de la 2^{ème} année pourra être ajusté en fonction des projets de réalisation identifiés.

Après débats, Monsieur CUIILLERIER demande aux membres de donner leur avis sur ce projet. A l'unanimité, le Comité de Programmation donne un avis d'opportunité favorable à ce projet.

2.3. Création d'un jardin partagé à Beaugency (Association Terre Commune)

Monsieur CUIILLERIER donne la parole à Madame MOUSSET, Présidente de l'association Terre Commune. Elle présente le projet et des photos du site (Cf. fiche projet).

Monsieur HERVE s'interroge sur l'emplacement du jardin et le coût que cela engendre car cela nécessite un décaissement et l'apport de terre. D'autres membres s'interrogent sur l'entretien antérieur du terrain (utilisation de pesticides). Madame LANGLOIS demande combien d'habitants sont mobilisés et s'il n'y a pas un risque de désengagement au fur et à mesure des années. Madame MOUSSET répond qu'actuellement 10 habitants sont engagés et que probablement la participation se développera une fois le jardin démarré. Monsieur LAFAGE et Monsieur DAMON insistent sur le volet social de ce projet et de la nécessité de le réaliser au pied de l'immeuble. Madame MOUSSET ajoute que le projet permet de sensibiliser des jeunes à l'environnement et à la biodiversité et favorise l'interculturalité.

Après débats, Monsieur CUILLERIER demande aux membres de voter à main levée. Le Comité de Programmation valide ce projet avec 18 voix pour, 2 abstentions et 2 oppositions.

3. PROGRAMMATION DES DOSSIERS COMPLETS

3.1. Opt'irrig, journée technique sur l'optimisation de l'irrigation (Chambre d'agriculture)

Monsieur CUILLERIER explique que ce dossier a déjà reçu un avis favorable du Comité de Programmation en juin dernier. Le plan de financement reste à valider en raison d'un problème de fonctionnement des outils de calcul de l'Etat lors de l'instruction.

| Dépenses HT | | Recettes HT | |
|--|-------------------|------------------------------------|-------------------|
| Locations, frais matériels et restauration | 5 100,05 € | Fonds privés (20 %) | 2 460,19 € |
| Intervenant externe | 586,72 € | Recettes | 2 250,00 € |
| Communication | 536,30 € | Autofinancement | 210,19 € |
| Frais de déplacement de 11 agents | 673,16€ | Contribution publique (80%) | 9 840,52 € |
| Frais de personnels des 11 agents | 5 404,48 € | Agence de l'eau | 6 768,00 € |
| | | LEADER | 3072,52 € |
| TOTAL | 12 300,71€ | TOTAL | 12 300,71€ |

Après discussion, Monsieur CUILLERIER demande aux membres qui ont une voix délibérative de voter à main levée. Monsieur DAUDIN ne prend pas part à cette délibération, le projet le concernant.

➤ **Le projet est sélectionné à l'unanimité par le Comité de Programmation du GAL**

3.2. Création et mise en service de Loire Beauce Encyclopedia (Racines du Pays Loire Beauce)

Monsieur CUILLERIER donne la parole à Monsieur POINTEREAU qui remercie les communes qui soutiennent le projet puis résume le projet et le contenu de la demande.

Mesdames PINSARD et LANGLOIS font remarquer aux membres de l'association qu'il est dommage que la demande de soutien au projet n'ait pas été plus explicite notamment sur le montant demandé. Monsieur POINTEREAU répond suite aux questions des membres, que le site sera indépendant du Site Internet institutionnel du Pays Loire Beauce mais un lien de renvoi sera effectué. En effet, ce dernier n'est pas calibré pour le nombre d'articles et l'inclusion de vidéos.

Monsieur CUILLERIER rappelle que ce dossier a été identifié dans la candidature Leader puis détaille les postes de dépenses inclus dans le plan de financement et les recettes. Mademoiselle TREGUER précise qu'il a été fait appel aux fonds spécifiques Leader du Conseil Général, qui sert au projet Leader dont l'action est à l'échelle du Pays et où les cofinancements publics sont difficiles à trouver. Elle ajoute que seule la participation de la commune de Charsonville est mentionnée car elle a pris une délibération de subvention au projet et non au fonctionnement de l'association comme les autres.

| Dépenses | | Recettes | |
|--|--------------------|-------------------------------------|--------------------|
| - Matériel et fournitures diverses | 3 235,10 € | Autofinancement (20%) | 3 087,56 € |
| - Prestation informatique (adaptation site + formations + corrections) | 8 320,00 € | Contribution publique (80 %) | 12 350,26 € |
| - Recrutement d'un stagiaire | 2 502,00 € | Leader (55%) | 6 792,64 € |
| - Frais de déplacements | 400 € | Cofinanceurs publics (45%) | 5 557,62 € |
| - Communication | 980,72 € | Charsonville | 50,00 € |
| | | Conseil Général | 5 507,62 € |
| TOTAL | 15 437,82 € | TOTAL | 15 437,82 € |

Après discussion, Monsieur CUILLERIER demande aux membres qui ont une voix délibérative de voter à main levée. Monsieur POINTEREAU ne prend pas part à cette délibération, le projet le concernant.

➤ **Le projet est sélectionné à l'unanimité par le Comité de Programmation du GAL**

3.3 et 3.4 Objectif zéro pesticide (2 dossiers : Lailly en Val et Messas)

Monsieur CUILLERIER explique qu'il a été validé au dernier Comité le soutien à 4 communes pilotes qui s'engagent dans la démarche « Objectif zéro pesticide » proposée par l'association Loiret Nature Environnement, aucune commune du Pays ayant signé la charte à ce jour. Aujourd'hui, deux communes sollicitent le GAL pour un soutien : Lailly en Val et Messas.

Mademoiselle TREGUER précise que les démarches de deux communes sont différentes. La commune de Lailly en Val a engagé la gestion différenciée des espaces publics à l'initiative d'agents techniques depuis 5 ans. Suite aux résultats encourageants, elle souhaite officialiser cette démarche en communiquant fortement auprès des habitants et en renforçant les pratiques avec l'appui technique de la Fredon pour se rapprocher de la non-utilisation des pesticides. Pour la commune de Messas, l'initiative vient des élus et est naissante. Ils souhaitent sensibiliser les agents et avoir une démarche exemplaire auprès des habitants.

Monsieur GIULIANO demande à ce que des indicateurs de réalisation soient présentés avec un objectif mesuré (ex : utilisation de moins de tant % de pesticides par an) sans que ceux-ci soient extrêmes. Les autres membres répondent que c'est difficile de le faire. Plusieurs membres insistent sur le fait que l'importance de la démarche est de communiquer auprès des habitants pour qu'ils comprennent pourquoi des herbes sont présentes à certains endroits. Monsieur DUMERY rajoute qu'il est positif que des efforts soient entrepris par des acteurs en dehors de l'agriculture et que le terme d'objectif lui convient mieux que seulement « zéro pesticide ».

Monsieur CUILLERIER présente les deux plans de financement des demandes qui portent sur un accompagnement technique et sur la communication sur deux années. Mademoiselle TREGUER précise que l'Agence de l'Eau intervient à 30% des coûts techniques.

| Dépenses | | Recettes | |
|---|-------------------|-------------------------------|-------------------|
| Accompagnement technique + appui à la communication (2 ans) | 6 631,50 € | Autofinancement Lailly en Val | 2 504,64 € |
| | | Agence de l'Eau | 1 209,00 € |
| | | Leader (44%) | 2 917,86 € |
| TOTAL | 6 631,50 € | TOTAL | 6 631,50 € |
| Dépenses | | Recettes | |
| Accompagnement technique + appui à la communication (2 ans) | 4 016,50 € | Autofinancement Messas | 1 235,24 € |
| | | Agence de l'Eau | 1 014,00 € |
| | | Leader (44%) | 1 767,26 € |
| TOTAL | 4 016,50 € | TOTAL | 4 016,50 € |

Après discussion, Monsieur CUILLERIER demande aux membres qui ont une voix délibérative de voter pour chacun des deux dossiers à main levée.

➤ **Les deux projets sont sélectionnés à l'unanimité par le Comité de Programmation du GAL**

3.5. Organisation des 5èmes Rencontres (Pays Loire Beauce)

Monsieur CUIILLERIER présente le contenu, les objectifs et les résultats positifs obtenus lors de cette réunion de travail. Il détaille le plan de financement de la demande sur les dépenses HT (la part TVA restant à la charge du porteur).

| Dépenses HT | | Recettes HT | |
|-----------------------------|-------------------|-----------------|-------------------|
| Fournitures administratives | 102,07 € | Leader (55%) | 2 406,38 € |
| Affranchissement | 225 € | Conseil Général | 1 674,88 € |
| Cocktail | 661,43 € | Autofinancement | 293,97 € |
| Frais personnel | 3 219,51 € | | |
| TOTAL | 4 375,23 € | TOTAL | 4 375,23 € |

Après discussion, Monsieur CUIILLERIER demande aux membres qui ont une voix délibérative de voter à main levée. Monsieur CUIILLERIER ne prend pas part à cette délibération, le projet le concernant.

- **Le projet est sélectionné à l'unanimité par le Comité de Programmation du GAL**

3.6. Organisation d'un évènement autour des producteurs en circuits courts (Pays Loire Beauce)

Monsieur CUIILLERIER donne la parole à Mademoiselle DAZARD en charge du suivi du projet. Cette dernière explique que ce projet fait suite aux travaux de l'ADASEA, de la Chambre d'agriculture et du Pays sur le développement des circuits courts. 10 producteurs se sont déjà engagés et d'autres semblent intéressés. Le marché aura lieu le 12 mai 2012 à l'ESAT d'Auvilliers à Artenay lors de la porte ouverte annuelle. Un spectacle sera éventuellement programmé afin de faire rester sur place les visiteurs en début de soirée. Monsieur CUIILLERIER détaille le plan de financement de la demande.

| Dépenses HT | | Recettes HT | |
|-----------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| Frais salariaux | 4 170,73 € | Aide publique (100 %) | 6 261,13 € |
| Communication | 906,00 € | Conseil Général Loiret (45%) | 2 817,51 € |
| Prestation artistique | 1 000 € | Leader (55%) | 3 443,62 € |
| TOTAL | 6 261,13 € | TOTAL | 6 261,13 € |

Après discussion, Monsieur CUIILLERIER demande aux membres qui ont une voix délibérative de voter à main levée. Monsieur CUIILLERIER ne prend pas part à cette délibération, le projet le concernant.

- **Le projet est sélectionné à l'unanimité par le Comité de Programmation du GAL**

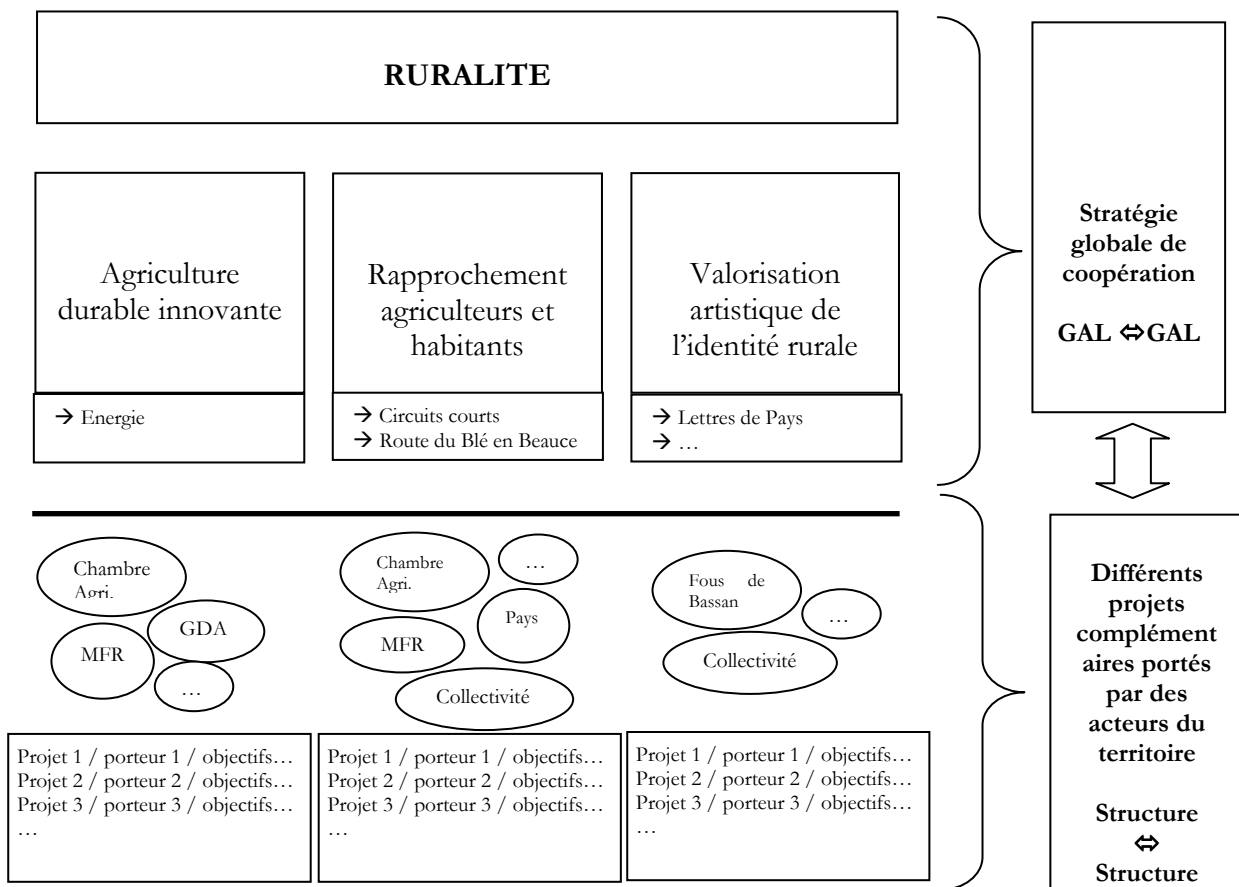
Suite à la validation des dossiers programmés, la maquette financière est la suivante :

| Nom Dispositif PDRH | Dispositif PDRH | Enveloppe FEADER actuelle : montant alloué | Montant FEADER engagé | % FEADER engagé |
|--|-----------------|--|-----------------------|-----------------|
| Information et diffusion des connaissances scientifiques et des pratiques novatrices | 111 B | 65 000 € | 3 072,52 € | 4,73% |
| Modernisation des exploitations agricoles | 121 C | 150 000 € | 15 850,23 € | 10,57% |
| Coopération pour la mise au point de nouveaux procédés, technologies et produits | 124 | 50 000 € | 46 533,05 € | 93,07% |
| Participation des agriculteurs à des régimes de qualité alimentaire | 132 | 40 000 € | | |
| Information et promotion des produits issus de régime de qualité alimentaire | 133 | 10 000 € | | |
| Aides aux investissements non productifs | 216 | 15 000 € | | |
| Premier boisement des terres agricoles | 221 | 10 000 € | | |
| Diversification vers des activités non agricoles | 311 | 100 000 € | 5 011,11 € | 5,01% |
| Aide à la création et au développement des microentreprises | 312 | 10 000 € | | |
| Promotion des activités touristiques | 313 | 35 000 € | 10 457,00 € | 29,88% |
| Services de base pour l'économie et la population rurale | 321 | 100 000 € | 28 877,83 € | 28,88% |

| | | | | |
|---|--------------|--------------------|---------------------|---------------|
| Conservation et mise en valeur du patrimoine naturel | 323 D | 125 000 € | 26 477,93 € | 21,18% |
| Conservation et mise en valeur du patrimoine culturel | 323 E | 150 000 € | 51 219,58 € | 34,15% |
| Formation et information sur l'axe 3 | 331 | 50 000 € | 4 685,12 € | 9,37% |
| Stratégies locales de développement | 341 B | 140 000 € | 36 227,89 € | 25,88% |
| Coopération interterritoriale et transnationale | 421 | 150 000 € | 9 955,57 € | 6,64% |
| Animation et fonctionnement du GAL | 431 | 300 000 € | 126 400,81 € | 42,13% |
| TOTAL | | 1 500 000 € | 364 768,64 € | 24,32% |

4. PROPOSITION DE COOPERATION AVEC LE GAL DE RIETAVAS

Monsieur CUILLERIER rappelle que le GAL de Rietavas a été reçu les 15 et 16 septembre derniers et qu'une lettre stipulant notre volonté commune de coopérer a été signée. Mademoiselle TREGUER explique qu'un groupe de travail a été réuni pour définir des projets à proposer dans un accord de coopération aux Lituaniens. Cette proposition est présentée au GAL pour avis. Les membres se montrent favorables.



5. INFORMATION SUR LA FETE DU PAYS DU 1ER JUILLET 2012

Le Pays organise le 1er juillet 2012 à Baccon une Fête du Pays dont l'objectif est de valoriser le Pays et ses communes ainsi que leurs actions, faire émerger de nouveaux projets, favoriser des animations et moments d'échanges sur des thèmes intéressants pour le Pays, fêter les 10 ans de la Route du Blé en Beauce et les 15 ans du Pays ainsi que rassembler et faire participer le plus d'acteurs possibles du territoire.

Monsieur PIEDALLU regrette qu'elle se déroule dans une période où le travail agricole est intense. Monsieur CUILLERIER répond que septembre est une période chargée en animations dans les communes. De plus, le choix a été fait de se raccrocher à une animation déjà existante dans une commune

rurale et centrale du Pays d'où une organisation à Baccon. Il est précisé que la date a été déplacée par le Comité des Fêtes de la commune.

6. INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DU PROJET LETTRES DE PAYS DES FOUS DE BASSAN !

Monsieur STERNE explique que le projet Lettres du Pays commence à prendre de l'ampleur sur le territoire malgré des réunions plus ou moins remplies. Des partenariats avec l'IME de Baule, des Clubs Anciens sont à souligner. Il fait part également d'une possible action de la Poste dans le projet. Enfin, il remercie les communes et membres du Comité pour leur soutien et leur rôle en tant que relais du projet sur le territoire. Pour information, les actualités du projet se trouvent sur le site www.lettresdupays.com

7. PRESENTATION DE L'APPEL A INITIATIVES "ID EN CAMPAGNE"

Madame S. MARTIN présente l'appel à initiatives de la Région Centre qui fait appel à 10% des fonds du 3ème Contrat Régional de Pays. Le but de cette intervention est de faire connaître ce dispositif et faire émerger le plus de projets possibles d'ici avril 2012 (cf. diaporama joint) d'autant plus que les projets recherchés s'inscrivent dans l'esprit des projets Leader.

8. QUESTIONS DIVERSES.

La date de la prochaine réunion est fixé au jeudi 23 février 2012 à 18h. Elle doit avoir lieu sur le canton d'Artenay.